

ΚΕΝΤΡΟ ΠΡΩΤΗΣ ΥΠΟΔΟΧΗΣ "ΠΟΥΡΝΑΡΑ"

CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE POURNARA

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Europe

CONSIGNY Coralie
Mois Année


L'OBSERVATOIRE
des camps de réfugiés

PHOTO ©: GOOGLE MAPS



CAMPS DE RÉFUGIÉ-E-S DE POURNARA

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp

Population accueillie

Difficulté d'accès au camp et push-backs

LA PROCÉDURE D'ASILE À CHYPRE

Le rôle de l'État hôte et des institutions européennes

Législation

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp

Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Privation de la liberté de mouvement et de-facto détention

Surpopulation et insalubrité

Mouvements de contestation et violences

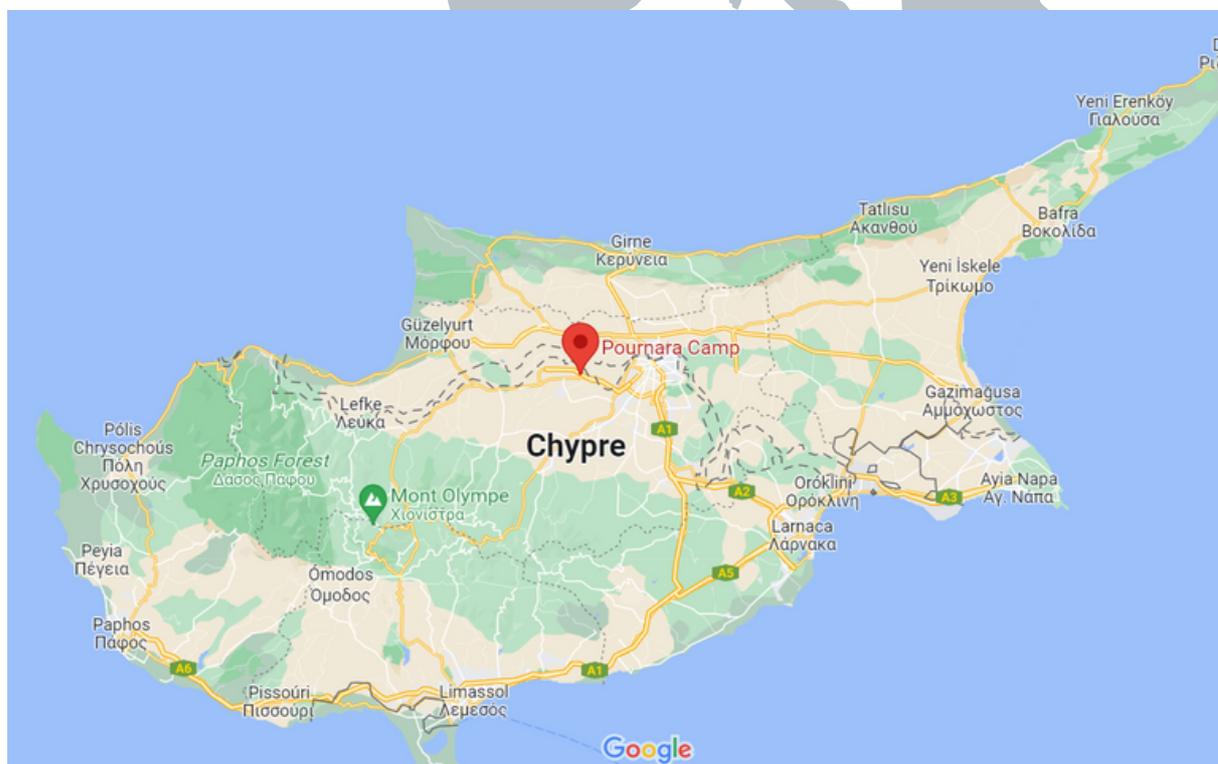
SOURCES ET RÉFÉRENCES

Localisation du camp de POURNARA



LE CAMP DE POURNARA SE
SITUE :

- 35°9'28.495"N,
33°13'45.818"E



CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Le camp de Pournara est le centre de réception principal pour les personnes exilées arrivant à Chypre[1]. Il est situé sur une ancienne base militaire entourée de barbelés[2] à Kokkinotrimithia[3], au sud de la frontière (non-officielle) entre la partie cyprïote et la partie turque de l'île.

Le contexte d'installation du camp n'est pas clair à ce jour. Selon l'UNHCR, il aurait été construit en 2014 en tant qu'hébergement d'urgence, avec une capacité d'accueil initiale de 350-400 personnes[4]. En 2015, l'ONG KISA rapporte que le camp s'est transformé de manière informelle en centre de réception administratif pour les demandeur-se-s d'asile sans pour autant avoir les infrastructures nécessaires[5].

Cependant, dans ses rapports annuels sur la situation à Chypre, le European Council for Refugees and Exiles (ECRE) ne mentionne le camp pour la première fois qu'en 2018 sous l'appellation

«Kokkinotrimithia Emergency Centre»[6], sous-entendant qu'il fonctionne alors encore comme camp de première urgence. Selon EASO, le camp a ouvert en 2018, et il s'agirait d'un «First reception centre[7]», contredisant l'idée d'un camp d'urgence.

Le même rapport d'ECRE évoque la possibilité de transformer le camp en centre de réception[8], opération prévue fin 2019[9] (dans le rapport de 2018) et prévue pour avril 2020 (dans le rapport de 2019-2020)[10].

En 2019, plusieurs sources évoquent que le camp subit effectivement des modifications importantes : les infrastructures sont modernisées et il est agrandi pour accueillir 800[11] à 1000[12] personnes. Dans un communiqué datant de 2021, ECRE confirme que le camp a été officiellement converti en « First reception centre »[13].

Depuis son installation, le camp de Pournara est constamment à sa capacité maximale, ou en sureffectif[14]. Il n'y a pas de projet de fermeture en date.

LA POPULATION ACCUEILLIE

Selon différentes sources, la population accueillie au camp semble augmenter. En février 2021, Infomigrants parle de 1500 personnes[15]. Deux mois plus tard, l'UNHCR évoque 1600 personnes[16]. En janvier 2022, Financial Mirror rapporte que Pournara héberge 2300 personnes dont 280 mineur-e-s isolé-e-s[17]. En avril 2022, Cyprus Refugee Council parle de 3000 personnes[18].

Il n'y a pas de données démographiques précises sur la population dans le camp, cependant, les statistiques d'ECRE laissent entrevoir certaines dynamiques à Chypre, que l'on peut penser représentatives de la démographie au camp de Pournara. En 2019, les demandeur-se-s d'asile provenaient principalement de : Syrie, Inde, Cameroun, Bangladesh, Pakistan, Congo RDC, Nigeria, Népal, Géorgie et Egypte[19].

Les nationalités et proportions de demandes effectuées par nationalité varient d'année en année à l'exception de la Syrie, qui reste majoritaire depuis 2014[20].

Depuis 2014, on peut aussi voir que les demandes d'asile sont plus souvent effectuées par des hommes[21]. Les dernières statistiques disponibles (pour l'année 2018) montrent que 68.2 % des demandeur-se-s d'asile sont des hommes, contre 31.8 % de femmes et 14 % de mineur-e-s[22]. Le rapport de 2020 indique une proportion de 1.6 % de mineur-e-s isolé-e-s[23].

Chypre est le pays de l'Union Européenne qui reçoit le plus de demandes de protection internationale en proportion de sa population[24], et cette courbe est globalement croissante : 1144 demandes ont été déposées en 2013[25], 1728 en 2014[26], 1560 en 2015[27], 3055 en 2016[28], 7761 en 2018[29], 13259 en 2019[30], 7094 en

2020[31], et 13773 en 2021[32]. Selon EASO, la baisse importante du nombre de demandes en 2020 serait due à la crise sanitaire et les restrictions de circulation[33]. Une partie importante de ces demandes sont traitées à Pournara. Depuis 2019, les demandeur-se-s d'asile y sont automatiquement envoyés pour faire leur demande et régulariser leur situation administrative[34]. Le nombre de demandes déposées au camp augmente constamment depuis sa création. Fin 2020, 19000 premières demandes étaient en attente, et 7000 nouvelles demandes furent déposées entre février et mars 2021[35].

| NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LES CAMPS À CHYPRE :



| DEMANDES D'ASILE EN FONCTION DU GENRE :



DIFFICULTÉ D'ACCÈS AU CAMP ET PUSH-BACKS

Un des principaux problèmes auxquels les demandeur-se-s d'asile font face à Chypre est lié au contexte géopolitique et la séparation de l'île en deux.

La grande majorité (entre 64 %[36] et 80 %[37] selon les sources) des personnes exilées qui arrivent sur le territoire de la République de Chypre le font par la partie Nord de l'île, ce qui ne facilite pas leur accès au camp de Pournara et aux conditions de réception[38].

En effet, car il n'y a pas d'acquis dans la partie Nord de l'île[39], les demandeur-se-s d'asile sont parfois arrêté-e-s avant d'atteindre la République de Chypre, sont retourné-e-s en Turquie, et de Turquie sont possiblement renvoyé-e-s dans leur pays d'origine[40].

Celles et ceux qui arrivent jusqu'à la « ligne verte » depuis la partie Nord font face à de nouvelles difficultés. En effet, la « ligne verte », qui bénéficie de ses propres lois[41], il faut justifier d'un visa valide auprès de la police Turque et de la police Cyprite – visa que la plupart des personnes qui essayent de passer n'ont pas, ce qui les oblige soit à faire demi-tour ou à faire appel à des smugglers[42].

De plus, depuis mars 2021, le Ministre de l'intérieur a aussi décidé d'installer des barbelés le long de la ligne verte pour prévenir les mouvements de personnes[43].

Les personnes qui arrivent par la mer, quant à eux-elles, risquent de se voir refuser l'amarrage. De nombreux cas de push-backs ont été rapportés : en 2020, 9 bateaux provenant de Turquie et du Liban n'ont pas pu accoster, transportant principalement des personnes de nationalité syrienne, libanaise ou palestinienne[44].

Il est aussi intéressant de noter que 30 % des demandeur-se-s d'asile dans la République de Chypre sont déjà sur le territoire au moment de leur demande[45]. Ils sont détenteurs d'autres types de visas (étudiant, travailleur domestiques par exemple) et font une demande d'asile quand leur visa arrive à expiration[46].

LA PROCÉDURE D'ASILE À CHYPRE

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE ET DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

A Chypre, c'est le **Service Asile du Ministère de l'Intérieur** qui gère les demandes d'asile, qui examine les critères de Dublin, et qui applique et change la loi concernant le Droit des Réfugiés[47] et le Droit des Etrangers et de l'Immigration[48]. Le Service Asile est aussi en théorie responsable du management des centres de réception dans le pays[49].

Depuis 2014, le **European Asylum Support Office (EASO)** (maintenant remplacé par le European Union Agency for Asylum (EUAA))[50] est implanté à Chypre comme autorité déterminante en matière d'asile, en parallèle du Service Asile du ministère de l'Intérieur[51]. Les deux entités travaillent séparément, mais le Ministère peut influencer sur certaines politiques et a le dernier mot sur les décisions de EASO[52].

Les rapports d'ECRE laissent penser qu'EASO a commencé à travailler au camp de Pournara en 2020[53], cependant cela coïncide avec le moment où le gouvernement a arrêté de recevoir les demandes d'asile pour une cause inconnue[54]. Il n'est pas clair à ce jour si ces mesures restrictives sont dues à la crise de la COVID-19, ou au nombre croissant des demandes d'asile[55] et si elles sont toujours en place ou non.

Jusqu'en 2019, il n'y avait aucun système assurant la qualité et la performance du Service Asile. EASO a depuis entamé un processus d'évaluation dans le cadre de son « Operational & Technical Assistance Plan » dont les résultats ne sont pas encore parus[56].

Outre le Ministère de l'intérieur et EASO, **l'unité de police « Etrangers et Immigration »** est responsable de la réception et enregistrement des demandes d'asile, et le **Ministère de la Santé** se doit de coordonner les examens médicaux avec les organismes publics[57].

Très récemment, FRONTEX a également été mandaté pour intervenir à Chypre[58].

LÉGISLATION



Dans le système cyprite, les demandes d'asile peuvent être faites depuis le bureau de police ayant une unité «Etrangers et Immigration» le plus proche du lieu de où se trouve la personne. Les demandes doivent être adressées au Service Asile du Ministère de l'intérieur[59]. Le droit des réfugié-e-s cyprite est calqué sur le modèle européen et prévoit un système pour les procédures accélérées, les procédures Dublin et les appels[60].

La loi indique que les personnes doivent déposer leurs demandes d'asile « dès que possible », sans spécifier de durée limite[61]. En octobre 2020, des modifications ont été apportées au droit des réfugié-e-s[62] et au droit des étrangers et de l'immigration[63] permettant au Ministère de l'Intérieur de décider du retour ou de la déportation d'une personne au moment du rejet de la demande (en un seul acte administratif)[64].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

Si la gestion du camp de Pournara est à priori la responsabilité du **Service Asile du Ministère de l'Intérieur**[65], il y a peu de visibilité sur ce qui se passe à l'intérieur du camp, sur qui gère l'administration et comment.

En 2017, soit 3 ans après sa création, l'organisation KISA[66] rapporte que le fonctionnement du camp ne se fait sans aucune base législative ou administrative[67]. L'absence d'évocation de Pournara dans les rapports d'ECRE pourrait d'ailleurs être expliquée par l'absence de base officielle pour la construction et l'opération du camp.

Le lieutenant-colonel **Mr. Loukas Hadjimichael**, commandant de la défense Cyprite, est désigné par KISA comme étant responsable du management depuis 2015[68]. Un autre individu nommé **Ioannis Avlonitis**, affilié au secteur de la défense Cyprite, semble aussi avoir été associé à la gestion du camp vers 2015-2016[69].

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP



SYSTÈME DES DEMANDES D'ASILE

Depuis que le centre de Pournara est officiellement centre de réception (2019) ou « first registration centre » comme il est parfois appelé[75], tous les demandeur-se-s d'asile qui arrivent sur le territoire (que ce soit via le territoire Turc ou par la mer) y sont dirigé-e-s directement pour effectuer leur demande[76].

L'**UNHCR**, qui est présent à Chypre, a employé un nouvel expert en management de camp assigné à travailler sur les problèmes à Pournara depuis novembre 2021[70]. Cette personne a pour charge de trouver des solutions pour accélérer les processus administratifs de demande d'asile, d'améliorer les infrastructures existantes[71].

Il n'y a pas d'information dans le domaine public concernant les potentielles autres organisations présentes à l'intérieur du camp.

Cependant, l'**Organisation Internationale pour les Migrations (IOM)**, qui ne semble pas avoir de rôle administratif à Pournara, a organisé des sessions d'information pour les organismes en liaison avec le camp (Service Asile, le management du camp, le Service des Etrangers et de l'Immigration et la police) en 2020[72] et pour les personnes résidant au camp en 2021[73]. L'organisation avait déjà fait une première session d'information au camp sur les retours volontaires en 2019[74].

Depuis 2020, les demandes sont traitées depuis l'« examination centre » construit en périphérie du camp de Pournara[77]. Les services y incluent :

- identification
- enregistrement/ inscription
- dépôt des demandes d'asile
- examens médicaux (qui comporte un dépistage de la tuberculose, de l'hépatite et le VIH)
- évaluation des critères de vulnérabilité[78].

Une fois leur demande déposée, les personnes séjournent au camp en théorie pour une période maximum de 72h, le temps de faire les examens médicaux. En pratique, cette durée est rarement respectée : les examens médicaux prennent en moyenne 7 à 10 jours, et peuvent parfois prendre jusqu'à un mois[79].

Par ailleurs, depuis début 2020, les demandeur-se-s d'asile ont été obligé-es de rester au camp pour des durées beaucoup plus longues (plusieurs mois) sans raison apparente[80].



INFRASTRUCTURES

Le rapport d'ECRE de 2018 parle du projet d'atteindre 530 préfabriqués installés à Pournara durant l'année 2019[81], en addition des tentes. L'intention d'augmenter le nombre de préfabriqués à 530 est répétée telle quelle dans le rapport de 2019[82]. Selon EASO, les travaux ont été retardés dû à une mauvaise coordination générale[83]. Il est difficile de savoir si ce projet n'a jamais été mené à bien. Le rapport d'ECRE de 2020 mentionne l'incapacité des autorités à rénover les infrastructures du camp[84], faisant possiblement référence au projet d'installer les préfabriqués.

Certaines parties du camp n'ont pas accès à l'électricité[85]. Un article datant janvier 2022 stipule que 500 des 2300 résident-e-s du camp de Pournara vivent dans des préfabriqués avec accès au chauffage et à l'électricité, pendant que les autres (potentiellement 1800 personnes) vivent dans des tentes ou structures en plastique sans accès à l'électricité et aux installations sanitaires[86]. Les préfabriqués sont surpeuplés : 15 personnes par pièce y dorment, deux personnes par lit, pendant que les enfants dorment sur des couvertures au sol[87].

Durant la pandémie, les personnes confinées ont été hébergées dans des unités préfabriquées et tentes fournies par l'UNHCR[88]. Le camp a établi

11 sections de quarantaine, et une « safe zone » avec une capacité de 80 personnes[89] pour héberger les personnes plus vulnérables (mineur-e-s non-accompagné-e-s, les femmes seules et les familles) après leur période de quarantaine[90]. En pratique cependant, ces personnes ont souvent été renvoyées dans le camp[91].

Le parti politique AKEL[92], qui tente de faire démissionner le Ministre de l'Intérieur Nicos Nouris pour manque à ses fonctions de protection des personnes exilées, dénonce le manque d'infrastructures sanitaires : selon lui-elle, il n'y a pas d'eau chaude, et tous les mineur-e-s du camp partagent 2 toilettes et 1 douche[93].

Le Ministère se défend en alléguant qu'il y a 6 toilettes et 3 douches disponibles pour les mineur-e-s[94], ce qui est toujours en dessous des standards de l'HCR si on considère que les installations comme étant sur le long-terme[95].

Pendant toute la durée du confinement, les (la) douche(s) des mineur-e-s (genres confondus) n'étaient séparées des douches des adultes que par un rideau[96].

Dans le cadre de cette étude, il est important de noter que la grande majorité des personnes qui sont référées au centre de Pournara (et dont la situation administrative est gérée au camp) vivent en réalité dans des hôtels ou logements privés. En effet, dû à la surpopulation à l'intérieur du camp et l'impossibilité de faire face aux demandes, les demandeur-se-s d'asile sont pour la plupart obligé-es de trouver eux-elles même des logements dans les villes aux alentours[97].

L'accès à la location dans le privé demande toutefois un certain nombre de documents difficiles à obtenir pour les personnes exilé-e-s[98], et beaucoup d'entre elles-eux finissent en réalité sans-abri[99].

De plus, face à la demande grandissante, depuis

2018, le prix des loyers a énormément augmenté. Et comme il n'y a pas de standard minimum sur les conditions locatives à Chypre, les demandeur-es-s d'asile logé-e-s dans le privé font face à des conditions de vie épouvantables[100].

En 2020, suite à l'annonce de la fermeture obligatoire des établissements pour combattre la COVID-19 et au nouveau plan de gestion des flots migratoires à Chypre, les demandeur-se-s d'asile résidant dans des hôtels furent évacué-e-s[101]. Un total de 860 personnes furent renvoyé-e-s à Kofinou et Pournara. Bon nombre d'entre eux-elles refusèrent d'entrer Pournara dû à l'insalubrité, et en conséquence ne bénéficièrent d'aucune condition de réception[102].

AUTRES SERVICES

Il n'y a pas de système éducatif ou d'activités en place au camp[103], ni d'accès à l'éducation à l'extérieur depuis le camp de Pournara. L'absence d'école n'est pas forcément problématique dans le cadre de séjours de 72 heures, cependant la durée de séjour en 2020 était en moyenne de 4 mois, et rien n'a été modifié en termes d'éducation[104]. En 2020, il y avait au total 3 adultes qui s'occupent de tous les enfants du camp[105].

AKEL dénonce aussi le manque de nourriture et d'eau potable[106].

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS



PRIVATION DE LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT ET DE- FACTO DÉTENTION

Le droit des réfugié-e-s prévoit que les demandeur-se-s d'asile puissent se déplacer n'importe où dans la zone de la République de Chypre[107] (qui exclut la partie de l'île sous occupation turque), sauf exception dictée par le Ministère de l'Intérieur nécessaire pour l'intérêt ou l'ordre public[108].

Depuis février 2020 toutefois, les personnes résidant dans le camp de Pournara n'ont plus été autorisées à quitter le camp jusqu'à l'obtention de leurs papiers ou jusqu'à leur retour volontaire, rallongeant leur séjour des 72 heures prévues à parfois 5 ou 6 mois[109]. Ces mesures furent dues en partie à l'« Action Plan » mis en place par le pays pour faire face aux mouvements migratoires, et en partie aux mesures prises pour combattre la COVID-19[110]. Elles sont restées en place à Pournara durant toute l'année 2020 et au moins une partie de l'année 2021[111]. Au moment où les restrictions de mouvement au camp de Kofinou furent levées, en mai 2020[112], le gouvernement

passa un décret (sans date limite) interdisant les entrées et sorties du camp de Pournara à cause d'une épidémie de gale[113] – épidémie dont l'existence est contestée par l'organisation KISA[114].

Des exceptions aux restrictions de la liberté de mouvement ont été faites pour certains demandeur-se-s d'asile syrien-ne-s qui pouvaient être logé-e-s par de la famille ou des ami-e-s dans des logements privés hors du camp[115].

En novembre 2020, de nouvelles restrictions liées à la seconde vague de la COVID-19 ont été mises en place par le Ministère de l'Intérieur, interdisant de nouveau toute entrée ou sortie du camp, à de rares exceptions qui devaient être approuvées par le Ministère lui-même[116].

En avril 2021, 50 personnes par jour auraient été autorisées à quitter le camp et un système de carte d'autorisation de sortie aurait été mis en place[117].

L'UNHCR et la Commission Européenne ont tous deux exprimés leurs inquiétudes face à cette situation de de-facto détention[118]. Les résident-e-s témoignent se sentir « comme en prison »[119].

Il n'y a pas d'information disponible sur la deuxième moitié de 2021 et sur 2022.



SURPOPULATION ET INSALUBRITÉ

Le mécanisme administratif et les ressources humaines à Chypre sont insuffisants pour faire face au nombre de demandes d'asile, ce qui

provoque des retards importants dans la gestion des dossiers, que ce soit en première instance ou en appel[120]. Cela impacte le fonctionnement du camp de Pournara, qui est constamment surpeuplé.

Durant 2020, 200 personnes n'ont pas pu accéder au camp ont été laissé-e-s dans des tentes à l'extérieur du camp, avec des conditions sanitaires critiques. En 2021, ce système est encore en place, et 200 personnes sont toujours hors du camp, sans avoir accès aux conditions de réception minimum[121].

La surpopulation cause bon nombre de problèmes à commencer par la difficulté et parfois l'impossibilité d'enregistrer une demande d'asile[122].

Par ailleurs, plusieurs médias et ONG ont communiqué sur les conditions de vie insalubres, citant notamment concernant le manque d'électricité, de nourriture, et produits liés à l'hygiène[123].

Selon AKEL, les systèmes d'évacuation des sanitaires dysfonctionneraient dû au nombre important de personnes qui les utilisent[124].

L'Ombudsman mentionne également en 2020 que certaines des nouvelles tentes ont été placées sur des tas d'ordures qui se transforment en boue lors de pluies importantes[125], ce qui génère un risque d'infiltration bactérienne dans les tentes.

D'après un article datant de 2022, les conditions pendant l'année 2021 se seraient davantage détériorées à cause du nombre grandissant de résident-e-s[126].

En juillet 2022, le journal Nigeria Abroad rapporte que 1078 personnes dans le camp seraient atteintes de maladies contagieuses telles que le VIH, l'hépatite, la syphilis ou la tuberculose[127].

MOUVEMENTS DE CONTESTATION ET VIOLENCES

La situation de de-facto détention évoquée ci-dessus a conduit à des protestations violentes quasi-quotidiennes entre 2020 et 2021[128].

Le 10 mars 2022, 30 mineur-e-s isolé-e-s ont quitté Pournara pour vivre dans la rue en protestation contre des conditions de vie insalubres[129]. Le Commissionnaire pour le Droit des Enfants pense que les renvoyer vivre au camp serait inhumain aux vues des conditions matérielles déplorables auxquelles i-e-l-s feraient face[130].

En plus des manifestations, de nombreux événements violents au camp de Pournara ont été rapportés, incluant notamment :

- Disparitions: depuis 2019, 11 mineur-e-s non accompagné-e-s qui étaient hébergé-e-s au camp de Pournara ont disparu[131].
- Violences sexuelles : en 2020, plusieurs cas signalés de harcèlement sexuel sur femmes mineures, nécessitant leur déplacement dans d'autres infrastructures[132]. La même année (2020), 3 cas de harcèlement sexuel sur hommes mineurs furent signalés[133]. Plusieurs autres cas rapportés d'abus sexuel sur hommes mineurs non-accompagnés, qui partagent les mêmes locaux et dorment au même endroit que les hommes majeurs[134]. Il y a également eu des cas rapportés de « grooming » et prostitution dans le camp[135].

- Détention arbitraire et violence des forces de l'ordre contre les personnes qui vivent dans le camp : le 11 mai et 15 mai 2020, la police a arrêté 67 demandeur-se-s d'asile à leur domicile ou hôtel aux alentours du camps sans donner aucune raison, et les a transférés au camp de Pournara, où ils sont restés enfermés pendant plusieurs mois dû aux restrictions en place[136].
- Affrontement violent entre résident-e-s : en mars 2022, un conflit entre des mineurs d'ethnicités différentes a résulté sur 35 personnes blessées[137]. En janvier 2021, un affrontement important entre 600 personnes séparées en groupes de différentes nationalités résulte sur 24 personnes transportées à l'hôpital et 35 personnes blessées[138].
- Incendies: le 11 Mai 2022, un incendie d'origine inconnue est survenu au camp, durant lequel 6 personnes de nationalité nigérienne ont été blessées[139]. Le 21 et 22 Juin 2022, deux incendies supplémentaires ont été déclarés, de source potentiellement volontaire, sans blessé-e-s[140].

Il y a globalement peu d'informations sur les conditions de réception au camp de Pournara. En comparaison, il y a beaucoup plus d'informations disponibles sur le camp de Kofinou (au sud du pays), qui est pourtant plus petit en capacité[141].

Cependant, dans l'ensemble, les conditions de réception offertes aux demandeur-se-s d'asile à Chypre n'atteignent pas les standards du HCR[142]: plusieurs entités ont signalé une atteinte à la dignité des personnes, y compris l'UNHCR[143], l'Ombudsman[144] et le Commissionnaire au Droit des Enfants[145].

En février et décembre 2021, deux différentes cours des Pays-Bas ont permis à des demandeur-se-s d'asile qui avaient fait leur première demande à Chypre d'avoir leur dossier traités aux Pays-Bas, plutôt que de les renvoyer sur l'île, ce qui risquerait de les exposer à des traitements cruels, inhumains ou dégradants[146]. Ces deux décisions furent sensiblement influencées par les conditions de réception déplorables au camp de Pournara.



SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] Chloe EMMANOULIDIS, « Migrant minors face misery in asylum hub Cyprus », *Al-Monitor*, 15 March 2022, <https://www.al-monitor.com/originals/2022/03/migrant-minors-face-misery-asylum-hub-cyprus>, consulté le 19 mars 2022.
- [1] Marion MC GREGOR, « Frustration boils over at Cyprus migrant camp », *Infomigrants*, 9 Février 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/30145/frustration-boils-over-at-cyprus-migrant-camp>, consulté le 19 mars 2022.
- [3] European Council for Refugees and Exiles (ECRE), *Country Report: Cyprus*, 2020, p.2 https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2021/04/AIDA-CY_2020update.pdf.
- [4] UNHCR, UNHCR's Protection Chief visits Cyprus, addresses challenges in access to asylum, 22 avril 2021, www.unhcr.org/news/press/2021/4/60814c714/unhcrs-protection-chief-visits-cyprus-addresses-challenges-access-asylum.html; ECRE, *Country Report...*, 2020, op cit. p.104.
- [5] KISA, Reception conditions for refugees do not guarantee decent living conditions, 15 décembre 2015, <https://kisa.org.cy/reception-conditions-for-refugees-do-not-guarantee-decent-living-conditions/>.
- [6] ECRE, *Country Report: Cyprus*, 2018, https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2019/03/report-download_aida_cy_2018update.pdf, p.2.
- [7] European Asylum Support Office (EASO), *Operating Plan 2022-2024 agreed by the European Asylum Support Office and the Republic of Cyprus*, décembre 2021, https://euaa.europa.eu/sites/default/files/OP_CY_2022-2024.FINAL_.pdf, p.4.
- [8] Si ce changement d'appellation sous-entend une prise en charge administrative plus importante, il n'est spécifié nulle part ce que ce changement est censé engendrer en pratique.
- [9] ECRE, *Country Report...2018*, op cit. pp.20-21.
- [10] ECRE, *Country Report: Cyprus*, 2019, p.14 https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2020/04/report-download_aida_cy_2019update.pdf.
- [11] ECRE, *Country Report 2019*, op.cit., p.74.
- [12] ECRE, *Country Report 2020*, op.cit. p.104.
- [13] Cyprus Refugee Council, *Country Report: Types of accommodation*, 28 avril 2021, <https://asylumineurope.org/reports/country/cyprus/reception-conditions/housing/types-accommodation/>
- [14] Ibid.
- [15] Marion MC GREGOR, « Frustration boils ... », op.cit.
- [16] UNHCR, *UNHCR's Protection Chief visits...*op.cit.
- [17] FM, « UNCHR: Cyprus asylum seekers face hardship, overcrowding », *Financial Mirror*, 26 janvier 2022, <https://www.financialmirror.com/2022/01/26/unhcr-cyprus-asylum-seekers-face-hardship-overcrowding/>, consulté le 18 mars 2022.
- [18] Cyprus Refugee Council, *Country Report...*, op.cit.
- [19] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.7.
- [20] Voir les rapports d'ECRE de 2014 à 2020, <https://asylumineurope.org/reports/country/cyprus/>.
- [21] Ibid.
- [22] ECRE, *Country Report...*, 2018, op.cit.,p.8.
- [23] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.8.
- [24] Marion MC GREGOR, « Frustration boils ... », op.cit.
- [25] ECRE, *Country Report: Cyprus*, août 2014, https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2015/08/report-download_aida_cyprus_first_report_final_uploaded_1.pdf, p.6.
- [26] ECRE, *Country Report: Cyprus*, février 2015, https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2015/08/report-download_aida_cyprus_first_update_february_2015_final.pdf, p.6.
- [27] ECRE, *Country Report: Cyprus*, novembre 2015, https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2015/11/report-download_aida_cy_update.ii_.pdf, p.6.
- [28] ECRE, *Country Report: Cyprus*, 2016, https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2017/03/report-download_aida_cy_2016update.pdf, p.7.
- [29] ECRE, *Country Report: Cyprus*, 2018, https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2019/03/report-download_aida_cy_2018update.pdf, p.7.
- [30] ECRE, *Country Report: Cyprus*, 2019, https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2020/04/report-download_aida_cy_2019update.pdf, p.7.
- [31] ECRE, *Country Report...*, 2020, p.7.
- [32] ECRE, *Statistics: Cyprus*, 8 avril 2022, <https://asylumineurope.org/reports/country/cyprus/statistics/>, consulté le 12 juin 2022.
- [33] EASO, *Operating plan 2022-2024* ; opt.cit.
- [34] ECRE, *Country Report...*, 2020, p.70.
- [35] EASO, *Operating Plan...*, op.cit., p.4.
- [36] ECRE, *Country Report...*, 2020, p.21.
- [37] Noé PIGNEDE, « Etat d'urgence migratoire: Frontex vole au secours de Chypre où le nombre de demandeurs d'asile explose », *Franceinfo*, 8 février 2022, https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/apres-plusieurs-mois-dappel-a-laide-frontex-vole-enfin-au-secours-de-chypre-en-mediterranee_4941273.html, consulté le 19 mars 2022
- [38] ECRE, *Country Report...*, 2020, p.21-22.
- [39] Act concerning the conditions of accession of the Czech Republic, the Republic of Estonia, the Republic of Cyprus, the Republic of Latvia, the Republic of Lithuania, the Republic of Hungary, the Republic of Malta, the Republic of Poland, the Republic of Slovenia and the Slovak Republic and the adjustments to the Treaties on which the European Union is founded - Protocol No 10 on Cyprus (12003T/PRO/10), <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:12003T/PRO/10&from=EN>.
- [40] ECRE, *Country Report...*, 2020, p.21.
- [41] Council Regulation (EC) No 866/2004 on a regime under Article 2 of Protocol No 10 of the Act of Accession as last amended by Council Regulation (EC) No 587/2008.
- [42] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.22.
- [43] Ibid.
- [44] Ibid, p.23; voir aussi: Andrew CONNELLY, « Cyprus pushes Syrian refugees back at sea due to coronavirus », *Aljazeera*, 30 mars 2020,

<https://www.aljazeera.com/news/2020/3/30/cyprus-pushes-syrian-refugees-back-at-sea-due-to-coronavirus>, consulté le 19 mars 2022; Loukianos LYRITSAS, « Refugee pushbacks by Cyprus draw attention from EU, UN », DW, 16 septembre 2020, <https://bit.ly/2O2P0F7>, consulté le 19 mars 2022; ECRE, Cyprus: devastating conditions push people from Lebanon to hostile Cyprus, 25 septembre 2020, <https://bit.ly/3rv1Ppy>; KISA, Refoulement and push-backs of refugees: Government exposed morally, politically and legally, septembre 2020, <https://bit.ly/3nYKyDK>.

[45] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.19.

[46] Ibid.

[47] Ο περί Προσφύγων Νόμος του 2000 (6(I)/2000), (Refugee Law) http://www.cylaw.org/nomoi/enop/non-ind/2000_1_6/full.html.

[48] Ο περί Αλλοδαπών και Μεταναστεύσεως Νόμος (ΚΕΦ.105), (Aliens and Immigration Law), http://www.cylaw.org/nomoi/enop/non-ind/0_105/full.html

[49] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.19.

[50] <https://euaa.europa.eu/news-events/easo-asylum>

[51] ECRE, Country Report..., 2019, op.cit., p.19.

[52] Ibid.

[53] ECRE, Country Report..., 2020, p.27; ECRE, Country Report..., 2018, p.20 et 23; ECRE, Country report..., 2019, p.26. Le rapport de 2020 parle du déploiement de 10 assistant-e-s d'EASO sur l'île, y compris au centre de Pournara. En comparaison, les rapport précédents (de 2018 et 2019) ne mentionnent spécifiquement que les assistant-e-s d'EASO sont déployé-e-s aux postes de police à Nicosia, Limassol et Paphos.

[54] Cette situation qui a commencé en 2019 a perduré durant 2020, voir ECRE, Country Report..., 2019, p.13 and ECRE, Country Report..., 2020, op. cit. p.14

[55] Ibid.

[56] EASO, 2020 Operational & Technical Assistance plan agreed by EASO and Cyprus, 13 décembre 2019, <https://euaa.europa.eu/sites/default/files/operating-plan-cyprus-2020.pdf>, pp.9-10.

[57] EASO, Operating Plan 2022-2024..., op.cit., p.6.

[58] N. PIGNEDE, « Etat d'urgence... », op.cit.

[59] Refugee Law, op.cit., Article 11(1)

[60] Voir ECRE, Country Report..., 2020, pp.17-21.

[61] Voir Refugee Law, op.cit. ; voir aussi ECRE, Country Report..., 2020, op. cit. pp.24-25.

[62] Ο περί Προσφύγων Νόμος του 2000 (6(I)/2000) remplacé par Act N.142(I)/2020 (12/10/2020).

[63] Ο περί Αλλοδαπών και Μεταναστεύσεως Νόμος (ΚΕΦ.105) remplacé par N.116(I)/2020 (17/8/2020) et N.143(I)/2020 (12/10/2020):

[64] EASO, Operating Plan..., op.cit. p.3.

[65] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.19.

[66] <https://kisa.org.cy/>

[67] KISA, Report submitted to the Council of Europe's CPT - Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment, January 2017 https://kisa.org.cy/wp-content/uploads/2017/04/KISA_CPT_Jan2017.pdf, p.21.

[68] Ibid; KISA, Serious violations against the rights of the newly arrived refugees, 9 septembre 2016, <https://kisa.org.cy/serious-violations-against-the-rights-of-the-newly-arrived-refugees/>, consulté le 10 juillet 2022.

[69] MIGRASYL, « Fascist grandpa » appointed chief of Syrian refugee camp, 2 janvier 2015, <<https://euromed-migrasyl.blogspot.com/2015/01/cyprus-3533-independent-media-fascist.html>>, consulté le 10 juillet 2022 ; Parikiaki, Rfugees transferred to Kophinou center for asylum seekers, 1 février 2015, <<https://www.parikiaki.com/2015/02/refugees-transferred-to-kophinou-center-for-asylum-seekers/>>, consulté le 10 juillet 2022.

[70] FM, « UNCHR: Cyprus asylum seekers face hardship... », op.cit.

[71] Ibid.

[72] IOM, Cyprus newsletter #7, décembre 2020, <https://cyprus.iom.int/sites/g/files/tmzbd1406/files/documents/7-1%202021-11-26%20at%2011.37.55%20AM.pdf>.

[73] IOM, Cyprus newsletter #9, août 2021, https://cyprus.iom.int/sites/g/files/tmzbd1406/files/documents/Newsletter%209_.pdf.

[74] IOM, Cyprus newsletter #4, janvier 2020, <https://cyprus.iom.int/sites/g/files/tmzbd1406/files/documents/Newsletter%204.pdf>

[75] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.2.

[76] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.70 ; Voir aussi la loi applicable : « Standard Operating Procedures applicable to 'Pournara' » Ref. ARES(2020)3974972 - 28/07/2020.

[77] EASO, Operating Plan..., op.cit., p.3.

[78] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.80.

[79] Ibid

[80] Ibid

[81] ECRE, Country Report..., 2018, op.cit., p.67.

[82] ECRE, Country Report..., 2019, op.cit., p.14.

[83] EASO, Operating Plan..., op.cit. page ?

[84] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.81.

[85] Ibid.

[86] FM, « UNCHR: Cyprus asylum seekers face hardship... », op.cit.

[87] FM, « Minister urges to resign over 'appalling' child migrant conditions », Financial Mirror, 11 March 2022, <https://www.financialmirror.com/2022/03/11/minister-urged-to-resign-over-appalling-child-migrant-conditions/>, consulté le 19 mars 2022.

[88] Cyprus Refugee Council, Country Report : Type of..., op.cit.

[89] EASO, Operating Plan..., op.cit., p.4.

[90] Cyprus Refugee Council, Country Report : Type of..., op.cit.

[91] ECRE, Country Report..., 2020, op.cit., p.81.

[92] Akel se définit comme « le parti progressiste du peuple travailleur ». Il est affilié au parti communiste de Chypre. Voir site officiel de AKEL, AKEL: Bref aperçu historique et les principales caractéristiques politiques, <<https://akel.org.cy/akel-bref-aperçu-historique-et-les-principales-caractéristiques-politiques-2/?lang=en>>, 1 janvier 1970, consulté le 10 juillet 2022.

[93] FM, « Minister urged to resign... », op.cit.

[94] Ibid

[95] Voir UNHCR, Emergency Sanitation Standard version 1.7, <https://emergency.unhcr.org/entry/33015/emergency-sanitation-standard>.

- [96] UNHCR, News comment on the discussion at the Human Rights Parliamentary Committee on the situation at the Pournara Centre, 22 juin 2020, <https://www.unhcr.org/cy/2020/06/22/news-comment-on-the-discussion-at-the-human-rights-parliamentary-committee-on-the-situation-at-the-pournara-centre/>; FM « Girls removed from migrant camp after sexual abuse claims », *Financial Mirror*, 24 juin 2020, <https://www.financialmirror.com/2020/06/24/girls-removed-from-migrant-camp-after-sexual-abuse-claims/>, consulté le 19 mars 2022.
- [97] Cyprus Refugee Council, *Country Report : Type of...*, op.cit.
- [98] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.71.
- [99] UNHCR & al., Joint Statement on the growing problem of homelessness amongst asylum-seekers in Cyprus, 9 mai 2018, <https://www.unhcr.org/cy/2018/05/09/joint-statement-growing-problem-homelessness-among-asylum-seekers-cyprus/>.
- [100] ECRE, *Country Report...*, 2018, op.cit., p.68.
- [101] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.83.
- [102] Ibid.
- [103] Ibid p.93; FM « Minister urged to resign... », op.cit.
- [104] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.93
- [105] FM, « UNHCR: Cyprus asylum-seekers... », op.cit.
- [106] FM, « Minister urged to resign... », op.cit.
- [107] Refugee Law op.cit., Article 9KB(2) et (4)
- [108] Ibid, Article 9E(1).
- [109] ECRE, *Country Report...*, 2019, op.cit.
- [110] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.82.
- [111] Ibid
- [112] US Department of States (US DoS), *2020 Country Reports on Human Rights Practice: Cyprus*, 2021, <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/10/CYPRUS-2020-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf>, p.16.
- [113] US DoS, *2020 Country Reports...*, op. cit., p.16.
- [114] KISA, *The government prolongs the arbitrary detention at Pournara camp under the pretext of scabies*, 22 mai 2020, <https://kisa.org.cy/the-government-prolongs-the-arbitrary-detention-at-pournara-camp-under-the-pretext-of-scabies/>.
- [115] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.82.
- [116] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.104.
- [117] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.26.
- [118] George KAKOURIS, « Pournara worries Brussels », *Kathimerini*, 16 février 2021, <https://www.kathimerini.com.cy/gr/kypros/2-problimatizeit-tis-bryxelles-to-poyrnara>, consulté le 19 mars 2022 ; KYΠE, « UNHCR: need to decongest... » op.cit.
- [119] Marion MCGREGOR, « Frustration boils over... », op.cit.
- [120] EASO, *Operating Plan 2022-2024...*, op.cit., p.3.
- [121] ECRE, *Country Report...*, 2020, op.cit., p.81.
- [122] Ibid., pp.24-25.
- [123] US DoS, *2020 Country Reports...*, op. cit., p.16; Marlène PANARA, "Migrants live in 'misery' as Cyprus suffers overwhelm with migrant influx", *InfoMigrants*, 28 Avril 2022, <https://www.infomigrants.net/en/fr/2022/04/28/migrants-live-in-misery-as-cyprus-suffers-overwhelm-with-migrant-influx> - *InfoMigrants*, consulté le 19 juillet 2022.
- [124] FM, « Minister urged to resign... », op.cit.
- [125] US DoS, *2020 Country Reports...*, op. cit., p.16.
- [126] FM, « UNHCR: Cyprus asylum-seekers... », op.cit.
- [127] NA, "Public alarmed as HIV, other transmissible diseases overwhelm migrant camp in Cyprus", *Nigeria Abroad*, 2 juillet 2022, [Public alarmed as HIV, other transmissible diseases overwhelm migrant camp in Cyprus](https://www.nigeriabroad.com/news-and-community-for-nigerians-home-and-abroad). *Nigeria Abroad...News And Community For Nigerians Home and Abroad (nigeriabroad.com)*, consulté le 19 septembre 2022.
- [128] Gina AGAPIOU, « Migrants at Pournara stage Protest », *Cyprus Mail*, 27 mai 2020, <https://cyprus-mail.com/2020/05/27/migrants-at-pournara-stage-protest/>, consulté le 19 mars 2022; Stavros ANOTNIOU, « Nouvelles Protestations à Pournara - 1600 réfugiés coincés dans un centre pour 700 », *Politis*, 1 février 2021, <https://politis.com.cy/politis-news/kypros/se-xelixi-ekdilosi-diamartyrias-sto-kentro-filoxenias-poyrnara-vinteo/>, consulté le 19 mars 2022.
- [129] FM, « Rights commissioner slams treatment of migrant children », *Financial Mirror*, 10 mars 2022, <https://www.financialmirror.com/2022/03/10/rights-commissioner-slams-treatment-of-migrant-children/>, consulté le 19 mars 2022.
- [130] Ibid.
- [131] FM, « UNHCR concerned over missing children », *Financial Mirror*, 19 avril 2022, [UNHCR concerned over missing children - Financial Mirror](https://www.financialmirror.com/2022/04/19/unhcr-concerned-over-missing-children), consulté le 19 juillet 2022
- [132] FM, « Girls removed from migrant camp... » op.cit.
- [133] Βασός Βασιλείου, « Children harassed in Pournara Centre », *Philenews*, 22 janvier 2020, <https://www.philenews.com/koinonia/eidiseis/article/963370>, consulté le 19 mars 2022.
- [134] Vasos VASILIOU, « Moi launches investigation into sexual harassment of minors at Pournara refugee camp », *In-cyprus*, 23 juin 2020, https://in-cyprus.philenews.com/moi-launches-investigation-into-sexual-harassment-of-minors-at-pournara-refugee-camp/#_ga=2.262494348.1230431418.1642026572.1967887959.1634056394, consulté le 19 mars 2022.
- [135] Ibid; Βασός Βασιλείου, « Pournara: When I was leaving they begged me to stay », *Philenews*, 23 juin 2020, <https://www.philenews.com/koinonia/eidiseis/article/963556/poyrnara-otan-efevg-parakaloysan-na-meino>, consulté le 19 mars 2022.
- [136] UNHCR dans US DoS, *2020 Country Reports...*, op. cit., p.7.
- [137] FM, « Teenager wanted after migrant clashes at camp », *Financial Mirror*, 10 février 2022, <https://www.financialmirror.com/2022/02/10/teenager-wanted-after-migrant-clashes-at-camp/>, consulté le 19 mars 2022.
- [138] FM, « Government condemns violence at migrant centre », *Financial Mirror*, 12 janvier 2021, <https://www.financialmirror.com/2021/01/12/government-condemns-violence-at-migrant-centre/>, consulté le 19 mars 2022.
- [139] InfoMigrants, « At least 6 injured after fire in Cyprus migrant camp » *InfoMigrant*, 11 Mai 2022, [At least 6 injured after fire in Cyprus migrant camp - InfoMigrants](https://www.infomigrants.net/en/fr/2022/05/11/at-least-6-injured-after-fire-in-cyprus-migrant-camp), consulté le 23 Juillet 2022.
- [140] Andrea CHARALAMBOUS, « Two malicious fires break out at Pournara centre within 24 hours », *Cyprus Mail*, 22 Juin 2022, [Two malicious fires break out at Pournara centre within 24 hours](https://www.cyprus-mail.com/news/two-malicious-fires-break-out-at-pournara-centre-within-24-hours) | *Cyprus Mail (cyprus-mail.com)*, consulté le 23 Juillet 2022.
- [141] L'étude de l'UNHCR de 2018, qui offre des informations détaillées, ne fait par exemple aucune référence à Pournara et parle du «First Reception Centre » comme état le camp de Kofinou. Voir UNHCR, *The Living Conditions of Asylum-Seekers in Cyprus*, 2018, <https://www.unhcr.org/cy/wp-content/uploads/sites/41/2018/05/LivingConditionsofAsylumSeekersReport.pdf>, consulté le 10 mars 2022.

[142] Disponibles à <https://emergency.unhcr.org/topic/27459/camps>.

[143] UNHCR, *The Living Conditions...*, op.cit.; voir aussi UNHCR, *Joint statement on the growing problem of homelessness among asylum-seekers in Cyprus*, 9 mai 2018, <https://www.unhcr.org/cy/2018/05/09/joint-statement-growing-problem-homelessness-among-asylum-seekers-cyprus/>.

[144] « Έκθεση της Επιτρόπου Διοικήσεως και Προστασίας Ανθρωπίνων Δικαιωμάτων σε σχέση με το θεσμικό πλαίσιο που ρυθμίζει την κάλυψη των υλικών συνθηκών υποδοχής των αιτητών ασύλου που διαμένουν εκτός του Κέντρου Υποδοχής » (Report of the Commissioner for Administration and Protection of Human Rights in relation to the institutional framework governing the coverage of material conditions reception of asylum seekers residing outside the Reception Center), 6 juin 2019, [http://www.ombudsman.gov.cy/ombudsman/ombudsman.nsf/All/8A9FDEC3FAF099EFC225846C0039D6F5/\\$file/%CE%91%CE%A01799_2016_06062019.pdf?OpenElement](http://www.ombudsman.gov.cy/ombudsman/ombudsman.nsf/All/8A9FDEC3FAF099EFC225846C0039D6F5/$file/%CE%91%CE%A01799_2016_06062019.pdf?OpenElement).

[145] « Έκθεση Επιτρόπου, αναφορικά με τις υλικές συνθήκες υποδοχής που παραχωρούνται στους Αιτητές Ασύλου που δεν υπάρχει δυνατότητα φιλοξενίας σε κέντρα υποδοχής και της μεταχείρισης ευάλωτων προσώπων » (Report of the Commissioner regarding the material conditions of reception granted to Asylum Seekers who are not able to be hosted in reception centres and the treatment of vulnerable personnes), August 2019, <http://www.childcom.org.cy/ccr/ccr.nsf/All/E7F9E561E2A36397C22584D5003BDCBF?OpenDocument>.

[146] Court de la Hague, cas NL21.2036, <https://bit.ly/3IU5xCG>; Court de Rb Amsterdam, NL21.17448 et NL.1745, <https://bit.ly/3KtS3Op>.